



APPEL D'OFFRES

Conception et coordination de l'École d'été de la francophonie canadienne

Date d'émission : 28 septembre 2026

Date de clôture : 12 octobre (23 h 59 HE)

Début du mandat : Fin- Octobre 2026

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada est la voix nationale de 2,8 millions de Canadiens et de Canadiennes d'expression française vivant dans neuf provinces et trois territoires. Elle regroupe 24 membres, soit 12 associations francophones porte-parole provinciales et territoriales et 12 organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles.

Depuis plusieurs années, les organismes du réseau élargi de la FCFA identifient comme priorité, de façon récurrente, le développement des compétences des personnes occupant des fonctions de gestion et de gouvernance. Afin de répondre à ces besoins, la FCFA souhaite mettre sur pied l'École d'été de la francophonie canadienne, une nouvelle initiative nationale de développement des compétences destinée aux personnes dirigeantes et aux membres des conseils d'administration des organismes de la francophonie canadienne.

Cette initiative vise notamment à offrir des parcours de formation adaptés aux réalités des organismes francophones en situation minoritaire, à mobiliser des expertises canadiennes en formation et en leadership, à soutenir la relève ainsi qu'à favoriser l'apprentissage entre pairs et le réseautage.

La première édition de l'École d'été prendra la forme d'une rencontre nationale intensive de quatre jours et se tiendra en juin 2027.

C'est dans ce contexte que la FCFA lance le présent appel d'offres afin de recruter une firme ou une personne consultante qui aura la responsabilité de piloter la conception et le développement de cette première édition, en étroite collaboration avec l'équipe de la FCFA.

MANDAT

Sous la supervision de la FCFA, la firme ou la personne consultante retenue aura notamment pour responsabilités de :

- Élaborer un plan de travail détaillé et un échéancier permettant la réalisation du projet dans les délais prévus.
- Mener une démarche de consultation ciblée auprès du réseau afin de préciser et de valider les besoins des clientèles visées.
- Concevoir l'architecture pédagogique et les différents parcours de formation de l'École d'été.
- Proposer des approches andragogiques adaptées aux clientèles et favorisant l'apprentissage entre pairs.
- Identifier les contenus et ressources de formation existants pouvant être intégrés ou adaptés au programme.
- Identifier et recommander des personnes expertes, des organismes de formation ainsi que des formateurs et formatrices, négocier avec eux les conditions de leur participation, sous réserve de l'approbation finale de la FCFA, et coordonner leur contribution à la programmation. La FCFA demeure responsable de la conclusion et de l'émission des contrats.
- Développer une programmation cohérente comprenant notamment des plénières, des ateliers et des occasions de réseautage.
- Assurer la cohérence et la complémentarité des contenus proposés.
- Coordonner la préparation des formateurs, formatrices et autres personnes intervenantes en vue de la tenue de l'École d'été.
- Assurer la coordination du volet programmation lors de la tenue de l'École d'été.
- Proposer une démarche d'évaluation de la première édition et formuler des recommandations pour les éditions subséquentes.

Les aspects liés à la logistique événementielle, aux inscriptions, aux communications et à la promotion de l'événement seront pris en charge par l'équipe de la FCFA, avec la collaboration de la firme ou de la personne consultante lorsque nécessaire pour assurer l'arrimage avec la programmation.

ÉCHÉANCIER INDICATIF

Le mandat débutera en octobre 2026 et se poursuivra jusqu'à la remise du bilan suivant la tenue de l'École d'été.

Les principaux jalons prévus sont les suivants :

- Fin octobre à décembre 2026 : cadrage du projet, consultations, validation des besoins et conception de l'architecture générale de l'École d'été.
- Décembre 2026 à février 2027 : développement de la programmation et mobilisation des experts, expertes, formateurs et formatrices.
- Février 2027 : confirmation des principaux éléments de programmation et lancement des inscriptions.

- Mars à mai 2027 : finalisation des contenus, de la programmation et préparation des formateurs et formatrices.
- Mai à mi-juin 2027 : préparation finale et arrimage avec l'équipe de la FCFA.
- Juin 2027 : tenue de l'École d'été.
- Juillet 2027 : évaluation, bilan et recommandations.

Compte tenu de cet échéancier, la disponibilité de la firme ou de la personne consultante et sa capacité à faire progresser plusieurs chantiers simultanément seront essentielles à la réalisation du mandat.

LIVRABLES

La firme ou la personne consultante retenue devra notamment fournir les livrables suivants :

- Un plan de travail détaillé et un échéancier de réalisation.
- Une synthèse des consultations menées auprès des clientèles visées.
- Une architecture pédagogique et un concept général pour l'École d'été.
- Une programmation préliminaire suffisamment développée pour permettre le lancement des inscriptions en février 2027.
- Une programmation finale et un déroulement détaillé des quatre jours de l'École d'été.
- Un plan de mobilisation et de coordination des personnes expertes, formateurs et formatrices participant au programme.
- Des outils permettant d'évaluer l'expérience et les apprentissages des participantes et participants.
- Un rapport bilan présentant les principaux constats et des recommandations pour les éditions futures.

MODALITÉS DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent inclure les éléments suivants :

- Une lettre d'intérêt présentant l'expérience et l'expertise de la firme ou de la personne soumissionnaire en lien avec le mandat.
- Une présentation de mandats ou de réalisations comparables.
- Un plan de travail précisant les principales étapes, les échéances et le niveau d'effort prévu.
- Une description de l'approche et de la méthodologie envisagées.
- L'identification des personnes qui réaliseront le mandat, leurs expertises ainsi que leur rôle, le cas échéant.
- Une confirmation de la disponibilité nécessaire pour commencer le mandat à la fin d'octobre 2026 et respecter les principaux jalons prévus.
- Les coordonnées de deux références professionnelles.

- Un devis à prix fixe (hors taxes) incluant les honoraires professionnels et les frais directement liés à la réalisation du mandat par la firme ou la personne consultante. La proposition doit préciser clairement toute dépense qui n'est pas comprise dans le prix soumis.

Les propositions doivent être envoyées à recrutement@fcfa.ca au plus tard le 12 octobre à 23 h 59 (HE).

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

- Compréhension du mandat et des objectifs de l'École d'été.
- Expérience pertinente en conception de programmes de formation, développement des compétences et gestion de projets complexes.
- Pertinence et qualité de l'approche et de la méthodologie proposées.
- Capacité à mobiliser et à coordonner des experts, formateurs, partenaires et autres parties prenantes.
- Réalisme du plan de travail et capacité à respecter l'échéancier serré du projet.
- Connaissance du milieu associatif, communautaire ou sans but lucratif; une connaissance de la francophonie canadienne en situation minoritaire constituera un atout.
- Rapport qualité-prix de la proposition financière.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Le travail doit être réalisé principalement en français.
- La firme ou la personne consultante devra travailler en étroite collaboration avec l'équipe de la FCFA tout au long du mandat.
- La FCFA se réserve le droit de rejeter toute proposition sans obligation de justification.
- Aucun frais ne sera payé aux soumissionnaires pour la préparation de leur proposition.
- Les livrables et le matériel développés spécifiquement dans le cadre du présent mandat deviendront la propriété de la FCFA.

Pour toute question, veuillez communiquer par courriel avec Christelle Pommainville-Cléroux, directrice générale adjointe : cpcleroux@fcfa.ca